Le fonds Bourget de l'ICP

Comment revaloriser un auteur grâce à son exposition numérique ?

Dominique ANCELET-NETTER(1), Guillaume BOYER(2)

(1) Institut catholique de Paris, Faculté des Lettres,
(2) Institut catholique de Paris, Bibliothèque de Fels

L'Institut catholique de Paris (ICP) a reçu en 1966 et 1978 un don exceptionnel de la part des héritiers de l'académicien Paul Bourget. Il est rare d'avoir en conservation, et presque dans sa totalité, la bibliothèque personnelle d'un auteur central au carrefour des XIX^{e} et XX^{e} siècles : ses journaux intimes et ceux de son épouse, une centaine de correspondances passives, dont certaines remarquables (avec Huysmans par exemple), et quelques manuscrits autographes. Ce corpus d'auteur, unique mais protéiforme, représente une masse considérable de données. Toutefois, ce fonds est soumis à une contrainte juridique importante : l'interdiction faite par l'auteur de publier ses écrits intimes, sa correspondance et, de manière générale, tout document inédit[1]. Face à cette obligation, et dans le respect du droit moral imprescriptible d'un auteur sur son œuvre, une stratégie de contournement a été alors adoptée. Comment intégrer la bibliothèque dans des éditions critiques de son œuvre représentée par ses brouillons et journaux, en croisant les envois et les traces de lectures (*marginalia*) dans les ouvrages et dans les journaux, agendas et autres notes préparatoires tout en les associant aux références intertextuelles des romans ? Comment organiser et structurer au mieux le *data mining* (fouille de données) sur ce grand gisement que constituent les écrits intimes du fonds Bourget ? La constitution d'un index à partir des noms propres de personnes, de lieux, d'institutions, d'événements et des titres d'œuvres est apparue comme une première solution. Elle servirait de support au travail des chercheurs en vue de futures publications numériques, par encodage des entités nommées à des fins

[1] Le testament olographe et codicille de Paul Bourget (daté des 25 janvier et 14 août 1935) a été déposé chez maître Maurice Hussenot-Desenonges, notaire, 393, rue des Pyrénées, 75019 Paris, le 26 décembre 1935.

d'analyse des réseaux ou bien d'étude prosopographique ou éditoriale. Cette solution numérique, qui permettait de respecter les exigences de l'auteur défunt, s'est heurtée à un problème récent : l'incendie du centre de stockage des données de la société OVH qui a affecté de nombreux sites et bases de données dans le monde, dont la bibliothèque numérique de l'ICP. Cet accident a conduit à s'interroger sur les fragilités numériques de ce corpus d'auteur et à repenser la stratégie initialement mise en œuvre. Cet article a pour but de présenter et de discuter les premiers résultats de cette réflexion.

1 Pourquoi valoriser le fonds Bourget ?

La bibliothèque de Fels de l'Institut catholique de Paris a une tradition patrimoniale forte. Elle a reçu en don nombre de fonds (pour ne citer que les principaux : fonds Paul Levé, fonds Jean Mohammed Abd-el-Jalil, fonds Nourhan Fringhian (bibliothèque d'Haïg Berbérian), fonds Emmanuel Mounier, fonds Louis Cognet…) et plus récemment les écrits de Marcel Jousse[2]. Par dons des ayants droit de Paul Bourget, le général Daille puis son petit-neveu, l'amiral Daille, elle conserve les journaux intimes de l'écrivain et de son épouse, Minnie David-Bourget, sa bibliothèque, une partie de sa correspondance passive, et quelques manuscrits d'œuvres romanesques, journalistiques et dramatiques. Il s'agit, avec celui de la Bibliothèque nationale de France, du fonds le plus important sur Bourget.

Cet ensemble comprend onze journaux, vingt-huit agendas et huit carnets de notes, tenus par Bourget de 1870 à 1933[3], ainsi que les onze journaux et vingt-et-uns agendas de sa femme Minnie (née Julia Louise Amélie David) de 1890 à 1926[4]. L'état du fonds présente cependant un angle mort : sans que l'on comprenne pourquoi, les années en 8 sont manquantes[5], pour les agendas de Bourget entre 1906 et 1935, ainsi que les agendas de 1933 et 1934, qui correspondent à la période de la maladie et du décès de l'épouse de l'écrivain. Aucun cahier intime entre 1871 et 1878 n'a été transmis, sans que l'on sache s'il s'agit d'une réelle volonté de l'auteur ou de l'action de ses ayants droit, interdisant l'accès à la période des premiers dîners ou cercles littéraires de l'académicien[6]. Le corpus de ce diariste est donc à la fois très homogène, la durée est de plus de soixante ans, mais dix années précieuses pour l'histoire littéraire sont actuellement perdues. La collection complète des journaux intimes de son épouse (tenus durant les trente ans de leur mariage) fait également partie du fonds, ce qui ajoute à sa rareté. Les couples diaristes d'écrivains célèbres sont exceptionnels[7], et les journaux croisés de Paul et de Minnie Bourget ont fait l'objet d'une publication partielle (P. et M. Bourget, 1978) ; l'édition numérique de ces journaux apporterait de

[2] Voir la page consacrée aux fonds particuliers : [https://bibliotheques.icp.fr/rechercher/collections-patrimoniales/fonds-particuliers], ainsi que l'historique de la bibliothèque de Fels : [https://bibliotheques.icp.fr/les-bibliotheques/bibliotheque-de-fels/historique-fels]. Consultés le 20 juillet 2021.

[3] Paris, bibliothèque de Fels (Institut catholique de Paris), ms. français 664/1 à 664/39 (Paul Bourget).

[4] Paris, bibliothèque de Fels (Institut catholique de Paris), ms. français 665/1 à 665/32 (Minnie Bourget).

[5] L'agenda de 1928, coté Ms français 664/46, a été retrouvé très récemment. Il s'agit d'un livre de comptes.

[6] Michel Mansuy signale dans sa biographie des documents qui ne figurent pas dans le fonds, notamment un cahier daté de juillet 1884 à mars 1887 et des notes de voyages des années 1886-1889. À noter aussi des caviardages et des découpes dans les journaux sans qu'il soit possible de déterminer s'ils sont le fait de Bourget ou de ses ayants droit.

[7] L'exemple le plus célèbre est celui de Léon et Sophie Tolstoï.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

nombreuses informations car le couple Bourget fut reçu dans tous les salons littéraires et mondains de la Belle Époque, et pourrait être étudié sous l'angle des *gender studies*.

De plus, tout ce que la fin-de-siècle compte d'écrivains et d'œuvres se retrouve dans la bibliothèque de Bourget, à la fois bibliothèque de formation, bibliothèque d'évasion et de curiosité, bibliothèque de travail et bibliothèque fétiche selon les catégories énoncées par Peyré (2002). Elle contient plus de quatre-mille-neuf-cents volumes avec près de mille-sept-cents envois recensés. Un troisième ensemble est plus hétéroclite. Il intègre pêle-mêle les lettres envoyées à Bourget par plusieurs personnalités de son temps, dont Huysmans, Ferdinand Brunetière, Edith Wharton et Juliette Adam[8], des factures et livres de comptes et les papiers libres glanés dans les exemplaires truffés de sa bibliothèque comme les divers brouillons et notes préparatoires[9]. Un croquis d'audience de Jean-Louis Forain en juillet 1914 lors du procès d'Henriette Caillaux où Bourget fut cité en témoin a aussi été trouvé lors du récent récolement de la bibliothèque[10].

Le fonds, qui n'avait pas été exploité jusqu'à présent[11], est d'un grand intérêt pour les études sur l'écriture diariste, pour l'histoire littéraire des XIX^{e} et XX^{e} siècles, et pour les travaux critiques et éditoriaux sur l'œuvre de Bourget. Rappelons qu'il fut tout à la fois poète, essayiste, romancier, nouvelliste, journaliste et auteur de théâtre.

2 Les actions mises en œuvre et leurs enjeux

La valorisation de ce fonds s'inscrit dans le cadre du projet *Mémoire et Patrimoine* de l'Unité de recherche « Religion, Culture et Société » de l'Institut catholique de Paris, dans un axe associant bibliothèques, chercheurs et projets en humanités numériques. Le rattachement du fonds à une unité de recherche fait sens en vue de la pérennisation des travaux, comme l'écrit Corinne Alexandre-Garner (2018). Le projet est exclusivement financé par des fonds privés issus du mécénat et mené en collaboration avec l'École des bibliothécaires-documentalistes (EBD), associée à l'ICP. Entre juillet 2018 et mars 2021, la conservation et la sécurisation du fonds des journaux intimes et des agendas de l'académicien ont été entreprises par une numérisation exhaustive. Au total, 6042 pages ont été numérisées et traitées en deux temps (1571 pages pour les 14 journaux et 4471 pages pour les 27 agendas). Cette opération technique a été réalisée par le prestataire Arkhênum, la bibliothèque de Fels n'étant pas équipée pour ce type de numérisation sur des documents précieux et fragiles. Dans le même temps, les chercheurs ont étudié la faisabilité d'une édition critique génétique des textes à partir de leur transcription, mais deux obstacles sont rapidement apparus : le premier

[8] ICP, bibliothèque de Fels, Ms français 664/40. Quelques lettres ont fait l'objet d'une publication, voir Coste, 2012 ; Ricard, 2017 ; Brunel et Guyaux, 1985.

[9] S'y trouve notamment une copie manuscrite avec corrections et parties autographes de la pièce *Le Tribun* ainsi que des notes diverses ayant servi à la rédaction du roman *La Duchesse bleue* et des nouvelles, *Un scrupule* et *L'Apostat*.

[10] Y figure Berthe Gueydan, première épouse de Joseph Caillaux, appelée elle aussi à la barre lors du procès. L'écrivain a d'ailleurs gardé par-devers lui, comme une relique, le numéro du *Figaro* daté du 16 mars 1914, jour de l'assassinat du directeur Gaston Calmette. Cette identification est à mettre au crédit de Romain Larguier, chef magasinier à la bibliothèque de Fels.

[11] La redécouverte du fonds est le résultat d'une collaboration initiale entre le responsable des fonds patrimoniaux et anciens et l'enseignante-chercheuse pour un enseignement en L1 Information-Communication.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

était juridique et l'autre financier. Des stratégies de contournement ont alors été mises en œuvre.

Dans son testament, en date du 25 janvier 1935, Bourget a interdit toute publication de ses écrits intimes et de sa correspondance après sa mort. De plus, l'écrivain a dénoncé la « littérature d'autobiographie » et a même employé l'expression, à propos du *Journal* d'Amiel, de « maladie du journal intime » (P. Bourget, 1922). Même s'il peut apparaître paradoxal pour Bourget d'avoir alors légué à la postérité ses journaux intimes, il a été décidé de respecter la volonté de l'auteur, malgré l'absence d'ayants droit identifiés (le dernier descendant, l'amiral Gérard Daille, est décédé le 6 février 2000). Afin de donner à connaître le fonds, et de redonner sa place à l'auteur, le choix a été fait de s'attacher prioritairement à sa bibliothèque, celle-ci pouvant être rendue publique. Le récolement a été confié entre novembre 2019 et février 2020 à une stagiaire de l'EBD et a permis de recenser l'ensemble des envois de la bibliothèque de Bourget. Près de mille-sept-cents envois ont été photographiés, transcrits et catalogués dans une base de données sous Excel. Les notices bibliographiques présentes dans le SUDOC (Système Universitaire de Documentation) seront enrichies par la mention et la transcription de ces envois, le plus souvent remarquables.

Une exposition virtuelle donne à voir, depuis avril 2020, une sélection de dix-huit de ces envois à Bourget, accompagnés de notices permettant une meilleure compréhension des liens de sociabilité littéraire de l'auteur (Alexandre-Garner, 2018). Cette exposition en ligne, appelée encore à s'enrichir, est la première étape de l'élaboration d'un site consacré à l'auteur dans le cadre de la bibliothèque numérique de l'ICP. Si l'interdiction de publication a brisé le rêve d'une publication en ligne de tous les carnets intimes de Bourget accompagnés de leur transcription et d'un apparat critique, les moyens mobilisés visent à faire du futur site adossé à la bibliothèque numérique de l'ICP, un centre de recherches numériques ouvert aux chercheurs.

À cette fin, une seconde mission documentaire, confiée à une stagiaire en 1ère année de l'EBD de février à avril 2021, a permis d'établir la bibliographie primaire et secondaire de Bourget. Toutes les œuvres éditées de l'auteur, qu'elles soient poétiques, romanesques, critiques, ou journalistiques, ont été référencées. La grande majorité des pré-originales a été sourcée, avec leurs liens hypertextes quand ils étaient accessibles et pérennes, sur Gallica et sur Internet Archive notamment. Les éditions des œuvres de Bourget en langue étrangère, figurant pour la plupart dans sa bibliothèque, ont été intégralement retrouvées. Les préfaces que Bourget a écrites pour d'autres ouvrages font également l'objet d'une rubrique et d'un référencement. C'est un total de près de cinq-cents références en bibliographie primaire.

Deux grandes rubriques structurent la bibliographie secondaire : « Avant 1985 » et « Après 1985 ». En 2005, s'est tenu le seul et unique colloque universitaire sur Bourget (Fougère et Sangsue, 2007). Son titre, « Avez-vous lu Paul Bourget ? », rend compte de la désaffection du public pour l'auteur. Romancier mondain, auteur de romans psychologiques, Bourget fut pourtant l'un des écrivains les plus lus et diffusés de la Belle Époque où il est même considéré comme un auteur « féministe » (Leroy et Bertrand-Sabiani, 1998 ; Fugier, 1983). Son lectorat est essentiellement féminin jusque dans les années 1940 comme en témoigne le roman historique de Pierre Lemaître (Lemaître,

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

2020). Un tout récent article du blog de Gallica remet à l'honneur son confrère académicien Anatole France, lui aussi écarté du canon littéraire[12], mais qui suscite à nouveau un intérêt dans les études universitaires (Métayer, 2011). Par comparaison, la bibliographie secondaire sur Bourget compte ainsi à peine plus de deux-cents références. S'agissant des articles les plus anciens, les permaliens ont été mis en place en renvoyant vers le texte intégral des références avec mention du DOI quand il était présent. Dans certains cas cependant (ressources payantes), ce lien est accessible uniquement après authentification. Cette bibliographie est destinée à être mise en ligne de façon pérenne, avec une mise à jour progressive, lors de la construction du site Web consacré au fonds patrimonial et scientifique autour de l'auteur.

Dans cette distance à la fois critique et publique, notons que seules deux œuvres de Bourget ont fait l'objet ces dernières années d'une édition scientifique : *Le Disciple* (1889), réédité en 2010, son roman le plus connu, et ses articles de critique recueillis dans les *Essais de psychologie contemporaine* (1885 et 1891), disponibles de nouveau aux lecteurs dès 1993. Le regain récent des études scientifiques sur Bourget s'attache d'ailleurs plus à sa position de critique et de passeur de la littérature française du premier XIX^{e} siècle (Schellino, 2020), qu'à son œuvre romanesque. Son premier parcours poétique est pratiquement passé sous silence, alors que l'auteur se rattache au mouvement du Parnasse (Mortelette, 2006) ; son œuvre dramatique est quant à elle laissée à l'abandon.

Face à un auteur étudié surtout pour ses réseaux de sociabilité, une troisième étape de la stratégie de contournement a été franchie avec le catalogage des correspondances passives du fonds Bourget, récoltées dans les ouvrages de la bibliothèque de l'auteur. Une stagiaire en Master Lettres et Humanisme de la Faculté des Lettres de l'ICP a fini d'établir en juillet 2021 le catalogage et le classement de la correspondance passive de Bourget, soit plus de cent-soixante références[13]. Certaines lettres étaient déjà connues (celle de Huysmans par exemple, citée fréquemment[14]) mais ce travail a permis de retrouver des éléments remarquables (lettres de Juliette Adam notamment). Ce catalogage suit les recommandations établies par les communautés scientifiques, comme celles de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) ou bien de l'AFNOR sur la description des manuscrits et fonds d'archives modernes et contemporains en bibliothèque (DeMArch). Une double action patrimoniale et scientifique pourra être envisagée à partir de ces données publiables : prioritairement le versement au format XML-EAD dans le catalogue en ligne Calames[15], puis la transcription dans un premier temps des cinq correspondances passives les plus dignes d'intérêt pour l'histoire littéraire, pour une mise en ligne sur le futur site Bourget. C'est ainsi qu'une autre phase de la stratégie de contournement pourra être réalisée, dans le double respect de la volonté testimoniale de l'auteur et de l'accessibilité des données pour les chercheurs.

[12] En ligne : https://gallica.bnf.fr/blog/30072021/anatole-france-face-la-posterite-linjuste-disgrace-dune-idole? [consulté le 1er août 2021].

[13] Zoé Selle, qui a soutenu le 29 juin 2021 son mémoire de master M1 sur un recueil de nouvelles de Bourget avec Dominique Ancelet-Netter, a été recrutée du 1er juin au 13 juillet 2021. Elle a travaillé sous la direction d'Andrea Schellino, responsable du Groupe Baudelaire de l'ITEM, en lien avec son projet d'édition de la correspondance du poète.

[14] *Cf.* note 8.

[15] Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

Enfin, comme la publication intégrale des manuscrits intimes n'est pas envisageable, la description matérielle et technique des journaux et des agendas intimes, toujours selon les normes scientifiques en vigueur, apparaît comme une alternative pertinente. Dans le futur site Bourget, cette description sera accompagnée de la photo du plat supérieur du manuscrit. Plusieurs éléments ont infléchi durablement les perspectives du choix de l'hébergeur du site et des modalités de la mise en ligne. L'incident important et récent de l'altération et de la destruction des données de la bibliothèque numérique de l'ICP avec l'incendie du centre de stockage OVH en fait partie[16]. Mais surtout, les échanges nourris avec les organisatrices et les participants du colloque « 10 ans de corpus d'auteurs » ont permis de repenser la manière de conserver et d'exposer ces données. Pour parfaire la dernière phase de cette stratégie de contournement, il est prévu de recourir à Nakala-Press[17], service développé par l'infrastructure Huma-Num permettant d'éditorialiser les fichiers déposés et gérés grâce à l'interface Nakala[18]. Les données collectées, classées et fiabilisées par les actions documentaires préparatoires des trois précédentes stagiaires de l'EBD et de l'ICP seraient ainsi diffusées et accessibles.

L'architecture du futur site comprendrait, en guise d'introduction, une brève présentation de l'auteur et de l'origine du fonds et mentionnerait également les autres établissements de conservation et ressources en ligne en lien avec Bourget. Dans les objectifs assignés au versement et à la structuration des données dans Nakala-Press, il semble prioritaire de rendre d'abord visible et accessible l'étendue d'un fonds avant d'en faire un site d'auteur. En effet, contrairement à de nombreux écrivains de cette période de l'histoire littéraire française, Bourget ne bénéficie d'aucun site dédié ni de société savante des amis de l'auteur comme Pierre Loti[19], par exemple. Mais l'académicien dispose cependant de son lieu de mémoire, labellisé « Maisons des Illustres » depuis 2017, avec Le Plantier de Costebelle, sa villégiature provençale. On pourrait à ce propos faire un rapprochement entre la maison de Bourget et le fonds conservé à la bibliothèque de Fels qui participent tous deux, en « conservatoire de l'esprit de l'écrivain », à la fabrication de ce patrimoine littéraire en permettant au public de rencontrer l'auteur dans la matérialité de son lieu d'habitation ou bien dans celle de sa bibliothèque, de son écriture et de ses textes (de Bideran, 2019). À travers sa maison ou ses journaux, c'est bien dans l'intimité de l'écrivain que ces traces matérielles nous font pénétrer. Et Gilles Gudin de Vallerin (2010) d'ajouter qu'il faut créer des liens entres les sites physiques et virtuels.

Le futur site Bourget ne sera donc pas un site d'écrivain, avec le caractère hagiographique ou dévotionnel que cela sous-tend parfois, mais une interface regroupant les données scientifiques et bibliographiques sur l'auteur et sur le fonds patrimonial de la bibliothèque de Fels. La bibliographie primaire et secondaire évoquée précédemment, avec ses permaliens, fera l'objet d'une mise en ligne et sera actualisée régulièrement. Outre son versement dans Calames, le catalogue des correspondances passives se-

[16] Voir [https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-incendie-ovh-strasbourg-des-sites-toujours-touches-les-dirigeants-s-expliquent-82266.html], consulté le 20 juillet 2021.
[17] Voir [https://humanum.hypotheses.org/6259], consulté le 20 juillet 2021.
[18] Voir [https://www.nakala.fr/], consulté le 20 juillet 2021.
[19] Voir [https://pierreloti.eu/], consulté le 20 juillet 2021.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

ra également accessible directement. Cinq d'entre elles pourraient être transcrites et mises à disposition des chercheurs sur le site, en complément des vues originales. Bourget a certes interdit explicitement par testament la publication de sa correspondance comme émetteur, mais pas comme destinataire. Ces correspondances passives seraient consultables sur site, les photographies des lettres ayant été entièrement réalisées et indexées dans un fichier Excel. Les institutions détentrices des correspondances actives de Bourget, comme la bibliothèque Jacques Doucet et celle de l'Académie française, ont également été répertoriées et seront référencées dans le futur volet du site dédié aux bibliographies.

Pour la partie la plus significative du fonds Bourget de la bibliothèque de Fels, celle des journaux intimes et des agendas, il est prévu d'amplifier la stratégie de contournement pour une valorisation scientifique. Une première description archivistique détaillée des cahiers et agendas de Bourget a été effectuée. Elle comprend un descriptif complet de chaque support, avec son nombre de vues, ses paperolles, ses lacunes (caviardages et découpes) et autres altérations, les dates, les instruments d'écriture et habitudes scripturales. Sont consignées aussi les qualités du papier et des couvertures. Il est prévu de verser prochainement ces notices dans Calames. L'indexation par mots-clés des mille-trois-cent-quatre-vingt-trois vues numérisées des dix premiers cahiers intimes a été en partie réalisée. Ce thesaurus permettra de recenser dans les manuscrits intimes, même de façon sommaire, tous les noms propres de personnalités du monde politique, littéraire, mondain, mais aussi les noms de villes et de pays, les noms des auteurs et des œuvres consultés par le diariste. Le choix de ces mots-clés (par fréquence des occurrences, par importance de la citation) est capital : il s'agit d'un travail de linguiste, de littéraire et de gestionnaire de l'information. Cette tâche sera poursuivie conjointement par l'enseignante-chercheuse en charge du projet, et par un stagiaire en humanités numériques qui sera à même de bâtir le site sur Nakala-Press et d'y verser les données, qui pourront être mises en partie « sous embargo ». Il est de toute façon capital de veiller à ce que les données soient sauvegardées, les fichiers correctement nommés, les métadonnées associées aux données renseignées, en utilisant un vocabulaire contrôlé disciplinaire. Autre bonne pratique, un plan de gestion de ces données devra aussi être établi, rejoignant la réflexion en cours au sein des bibliothèques de l'ICP pour la conservation et la sécurisation des autres fonds susceptibles de faire l'objet d'une valorisation patrimoniale et scientifique dans le cadre de l'Unité de recherche « Religion, Culture et Société ».

La consultation encadrée des manuscrits numérisés sera permise par cette base de collationnement descriptive mise en ligne. Un accès intra-muros à l'ICP permettra de respecter les dernières volontés de l'auteur quant à la publication et la diffusion de son œuvre. Les reproductions numériques, au même titre que les documents originaux, devront donc être consultées au sein même de la bibliothèque. Face à la quantité, la nature et la structure des données utilisées, le défi réside dans la détection et la sélection des mots-clés pour chacun des manuscrits afin de préparer la construction collaborative d'éditions critiques. Comme l'écriture de Bourget est difficilement lisible, une océrisation des manuscrits numérisés, systématisée ou à la demande (comme les projets développés de lecture et de transcription automatisées des manuscrits médiévaux, Rochebouet, 2017), pourrait compléter ainsi la recherche de mots-clés pertinents. En

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

effet, la recherche plein texte pourrait ainsi être facilitée même si l'éditorialisation et l'annotation des textes diaristes ne sont pas pour le moment envisagées. Les champs d'étude sur Bourget sont vastes : histoire littéraire (Bourget est un homme de réseaux et de salons littéraires), histoire des idées politiques françaises (proximité avec Maurice Barrès et l'Action française), histoire de l'éducation, de la psychologie et de la pédagogie (Bourget est le premier à mentionner Freud et une séance de psychanalyse dans un de ses romans, P. Bourget, 1914), mais aussi de la géographie (nombreuses descriptions de voyages, en Europe, aux États-Unis et au Liban, dans les manuscrits intimes) ou encore histoire du genre avec les journaux croisés du couple Bourget.

À la condition de lever des fonds supplémentaires, on pourrait réaliser la transcription d'un manuscrit intime de Bourget, le Ms français 664/1 bis du 3 février 1879 au 11 décembre 1883. Celui-ci apparaît le plus pertinent par sa diachronie et sa résonnance avec l'histoire littéraire fin-de-siècle. Même avec l'aide d'un logiciel d'OCRisation, la transcription des vues sera rapidement confrontée à deux défis, celle de la reproduction des plans de table, croquis fréquemment utilisés par Bourget pour relater ses dîners mondains (*cf.* Figure 1-vue 60 du Ms français 664/1 bis), ainsi que des dessins de l'auteur, de la représentation de son tombeau surplombé d'une croix ainsi que celles des larmes versées un soir de spleen (*cf.* Figures 2 et 3 – vues 121 et 125 du Ms français 664/1 bis). Comment ces données graphiques pourront-elles être traduites numériquement ? Il conviendra de réfléchir aux possibilités offertes par les techniques actuelles en lien avec d'autres éditions numériques confrontées à la même problématique. Un versement en « blanc » de ces données qui seront ainsi conservées mais non visibles, serait alors fait dans le site dédié. Cette possibilité offerte par Nakala permettrait ainsi de parfaire la stratégie de contournement de l'interdiction de publication des écrits intimes précédemment inaugurée et à laquelle il ne saurait être dérogé.

Les données seront donc fiabilisées, accessibles et sécurisées et l'œuvre de l'auteur gagnera en ouverture pour sa valorisation. Mais l'établissement d'un apparat critique de ce manuscrit, comme celui des autres, n'est pas prévu pour le moment. L'investissement en temps et en argent est considérable et mobiliserait une équipe entière pendant plusieurs années, ce qui est hors de portée pour un établissement d'enseignement supérieur privé comme l'ICP. En revanche, il est envisagé à plus court terme, au-delà de la lexicométrie, de recourir à des outils logiciels utilisés notamment en sociologie afin de cartographier la galaxie des relations littéraires et mondaines de Bourget. Les données fournies par les envois identifiés et transcrits pourraient ainsi être présentées sous la forme d'une carte mentale et offrirait une autre façon d'aborder ce vaste corpus. Les connexions seront ainsi envisagées de façon rhizomique entre la bibliographie en ligne, les manuscrits, la correspondance et les ouvrages recensés dans la bibliothèque de Paul Bourget. Le classement actuel du fonds ne reflète pas la disposition originelle des ouvrages sur les rayons mais cette modalité de présentation des données donnera une idée de l'univers géographique de la bibliothèque de Bourget au-delà des simples témoignages et souvenirs évoqués par ses amis (Bordeaux, 1954 : p. 53 ; Bernoville, 1936 : p. 35-36 ; Corpechot, 1936 : p. 154).

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

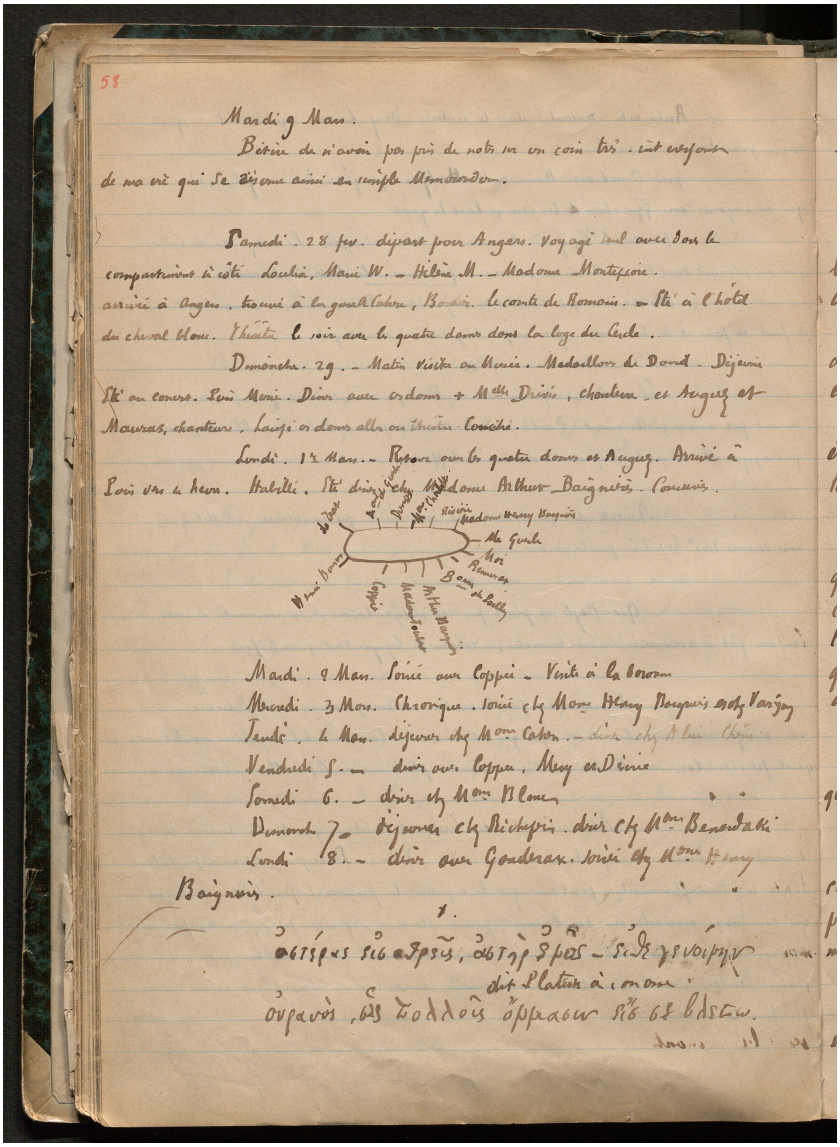
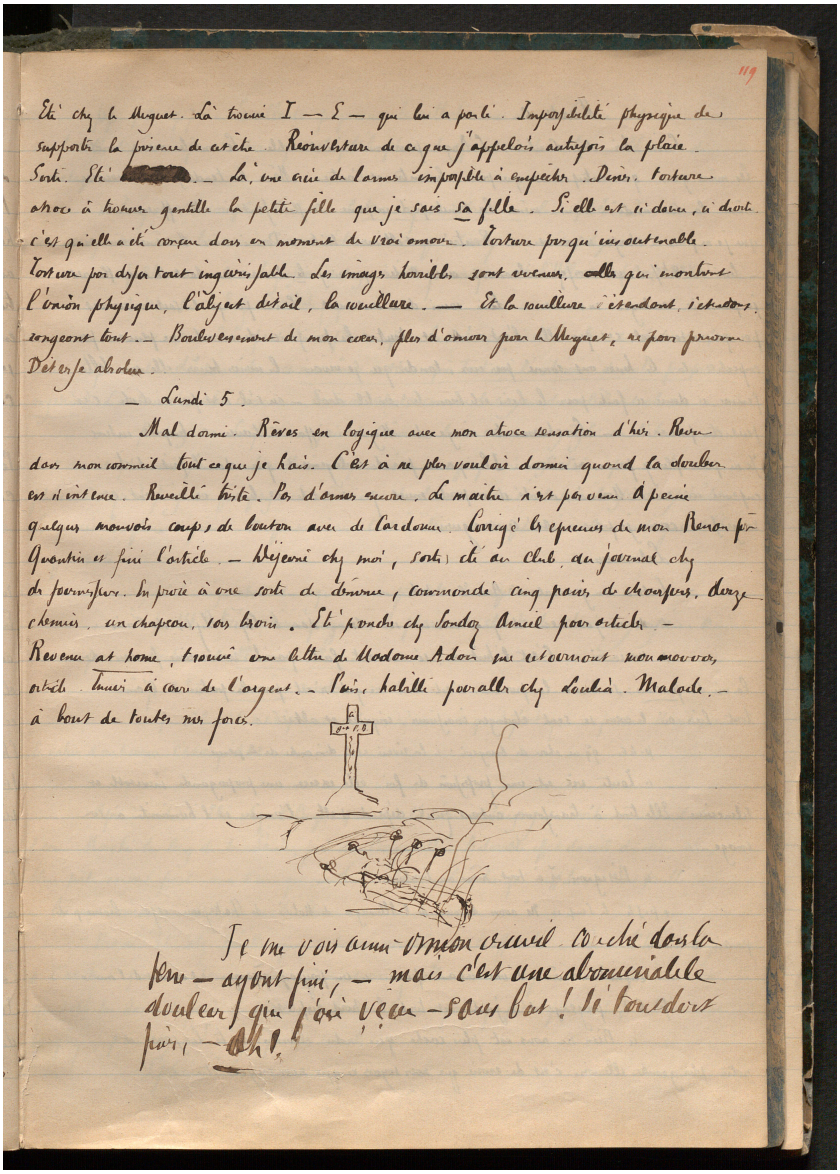


Fig. 1 : ICP, bibliothèque de Fels, Ms français 664/1 bis, vue 60.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352


119

Eté chez le Meynet. Là trouvé I — L — qui lui a parlé. Impossibilité physique de supporter la présence de cet être. Réouverture de ce que j'appelais autrefois la plaie. Sorti. Eté [redacted]. — Là, une crise de larmes impossible à empêcher. Dernier torture atroce à honneur gentille la petite fille que je sais sa fille. Si elle est si douce, si douce c'est qu'elle a été conçue dans un moment de vrai amour. Torture pourquoi insoutenable. Torture pour depuis toujours inguérissable. Les images horribles sont revenues, celle qui montrait l'union physique, l'objet détail, la souillure. — Et la souillure s'étendant, s'étendant, rongeant tout. — Bouleversement de mon cœur, fier d'amour pour le Meynet, ne pour pouvoir Détersion abolue.

— Lundi 5.

Mal dormi. Rêves en logique avec mon atroce sensation d'hier. Revenu dans mon cauchemar tout ce que je hais. C'est à ne plus vouloir dormir quand la douleur est intense. Réveillé triste. Pas d'armes encore, de matière à art pour vaincre. Ajouté quelques mauvais coups de couteau avec de la cardonne. Corrigé les épreuves de mon Renan pour Quantin et fini l'article. — Déjeuné chez moi, sorti été au Club, au journal chez la fourrageuse. Emprunté à une sorte de démence, commandé cinq pairs de chaussures, douze chemises, un chapeau, vous savez. Eté prendre chez Sonday Conseil pour article. — Revenu at home, trouvé une lettre de Madame Adam me retournant mon manuscrit, article [illegible] à cause de l'argent. — Puis, habillé pour aller chez Loulia. Malade. — à bout de toutes mes forces.

Je me vois avec mon cœur arraché dans la poitrine — ayant fini, — mais c'est une abominable douleur que j'ai vue — sans but ! Il faudrait finir, — Oh !

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

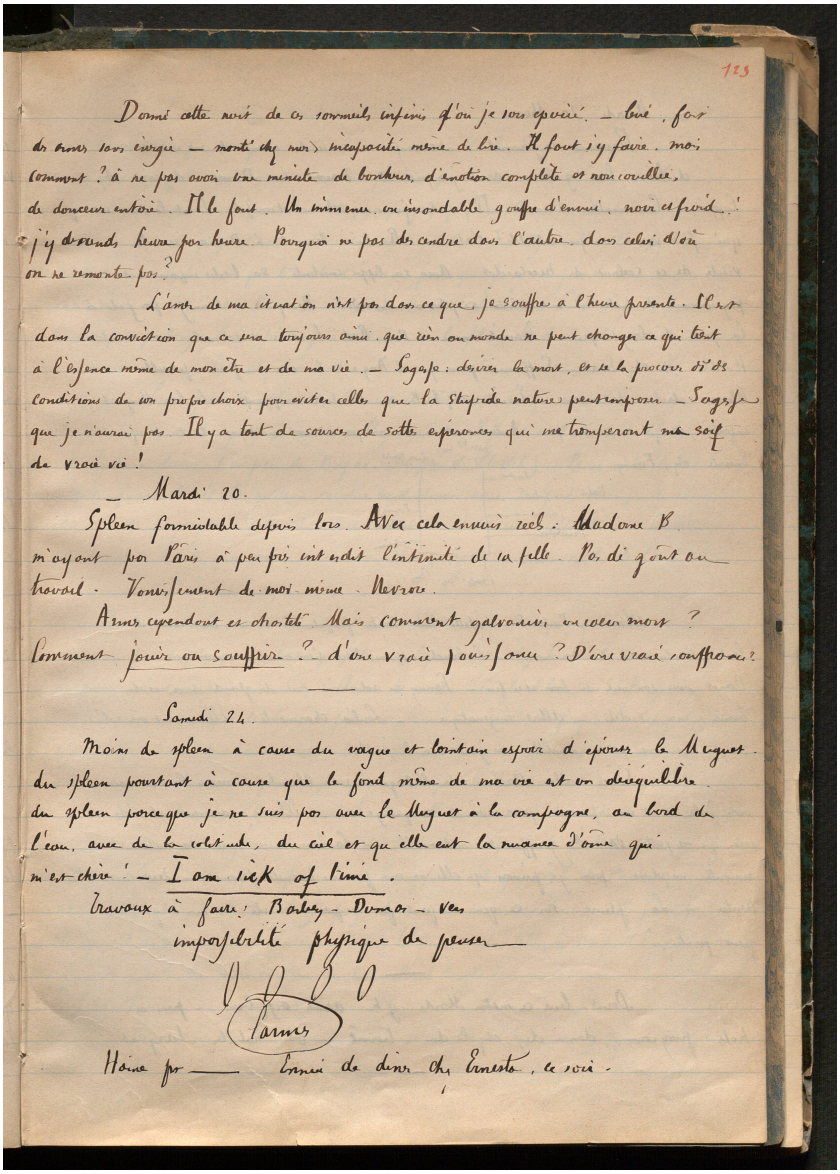


Fig. 3 : ICP, bibliothèque de Fels, Ms français 664/1 bis, vue 125.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352

3 Fragilités numériques : quelques réflexions

Dans la pérennisation des données numériques, le rêve se mue parfois en cauchemar. Les incendies survenus en avril 2021 au centre de stockage des données d'OVH à Strasbourg ont eu lieu le lendemain de la mise en ligne de six nouvelles notices dans l'exposition virtuelle des envois « Au maître, au confrère, à l'ami : florilège d'envois à Paul Bourget ». Ces données ainsi que celles de sauvegarde ont été anéanties et il a fallu reconstruire le site de la bibliothèque numérique, l'exposition des envois à Bourget, avec les mises à jour et les quelques corrections qui avaient été effectuées directement en ligne. Cet événement a accéléré la réflexion sur le numérique et ses fragilités, notamment sur la façon d'envisager la conservation à long terme des données de ce fonds. Quels devront être les véritables objectifs numériques, de conservation et de valorisation, au-delà du cadre précis de ce projet de recherche ? Les livres audio de Bourget, libres de droit (l'auteur est décédé en 1935) foisonnent sur le Web. Ce sont les premières références qui apparaissent dans les moteurs de recherche, contrairement à l'exposition numérique de la bibliothèque de Fels. Pour faire passer durablement Bourget de l'ombre des bibliothèques aux lumières numériques, il faudra aussi se poser la question du référencement du site, rejoignant la réflexion sur la transition bibliographique à l'œuvre dans les bibliothèques.

Certes, l'exposition Bourget, tel un phénix numérique, a pu renaître de ses cendres, mais la pérennisation du fonds Bourget de la bibliothèque de Fels dans les cinquante années à venir pose question et cette réflexion rejoint en grande partie celle des données FAIR (Idmhand et Galleron, 2020). Le choix a été fait de travailler avec un peu plus de lenteur, mais davantage de durabilité : la sécurisation, la maintenance et l'accessibilité des données devenant les nouvelles priorités afin de publier, sur la durée et de la meilleure façon possible, ce corpus d'auteur. En poursuivant le triple objectif d'un signalement exhaustif et normatif, d'une conservation patrimoniale, et d'une valorisation scientifique numérique et éditoriale, c'est bien l'accessibilité à ce corpus d'auteur rare et riche qui est visée. L'académicien Paul Bourget, poète, essayiste, critique, romancier, journaliste, dramaturge au carrefour des XIX^{e} et XX^{e} siècles, s'est raréfié dans le champ des études littéraires. L'enjeu est de le sortir de l'indifférence dans laquelle il a été plongé et que soulignait déjà Michel Mansuy dans sa thèse consacrée à Bourget : « Un auteur pareillement soucieux du progrès moral mérite mieux que l'hostilité ou l'oubli » (Mansuy, 1966, p. 566). De ce point de vue, les humanités numériques permettent aux « aventuriers de l'aura perdue », pour reprendre les propos de Daniel Fabre (Lignac, 2003), de faire ressortir des écrivains injustement oubliés et de leur redonner la place qu'ils méritent dans l'histoire littéraire.

Published in : IDMHAND, Fatiha ; GALLERON, Ioana (dir.), *Dix ans de corpus d'auteurs*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004352, doi : 10.17184/eac.9782813004352